

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

**Variétés**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 10 (1869), p. 320-332

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1869\\_\\_10\\_320\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1869__10_320_0)

© Société de statistique de Paris, 1869, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

## II.

### VARIÉTÉS.

#### 1<sup>re</sup> PARTIE. — DOCUMENTS FRANÇAIS.

1. *Communications intérieures, transports et correspondances. — Voies fluviales, canaux et routes.* — L'ensemble de ces voies se décompose comme il suit :

Fleuves et rivières. . . .	kilom.	9,600	dont	kilom.	4,500	environ impraticables à la navigation.
Canaux. . . . .		5,000	—		100	non exécutés.
Routes impériales. . . .		38,400	—		38,000	à l'entretien.
Routes départementales.		48,900	—		47,400	à l'entretien.

**Chemins vicinaux.** — Le réseau vicinal se compose ainsi qu'il suit, au 31 décembre 1866 :

	Longueur		
	des chemins classés.	des chemins à l'état d'entretien.	des chemins restant à exécuter.
	Kilom.	Kilom.	Kilom.
Chemins de grande communication.	84,728	74,771	9,957
— d'intérêt commun . . . . .	83,146	54,065	29,081
— vicinaux ordinaires . . . . .	364,752	112,636	251,816

**2. Effectif et mouvement des transports de la navigation à vapeur fluviale (d'après le compte rendu de l'administration des mines).**

Années.	Bateaux à vapeur.		Nombre des passagers.	Poids des marchandises.
	Nombre.	Tonneaux.		
				Tonnes.
1853 . . . . .	205	40,789	2,532,000	2,057,000
1854 . . . . .	217	46,195	2,262,000	1,738,000
1855 . . . . .	218	45,876	2,177,000	1,755,000
1856 . . . . .	247	49,625	1,801,000	1,714,000
1857 . . . . .	262	51,094	1,735,000	1,675,000
1858 . . . . .	201	31,079	2,064,000	2,295,000
1859 . . . . .	194	33,690	1,851,000	2,616,000
1860 . . . . .	169	30,185	1,748,000	2,630,000
1861 . . . . .	183	32,250	1,850,000	2,933,000
1862 . . . . .	190	35,214	1,707,000	3,035,000
1863 . . . . .	218	38,212	2,838,000	3,096,000
1864 . . . . .	232	38,149	2,944,000	3,053,000



**3. Mouvement général des chemins de fer (d'après les informations du Bureau de la statistique des chemins de fer).**

Années.	Longueur des chemins de fer en exploitation au 31 décembre.	Recettes brutes.	Produit net.	Revenu kilométrique <sup>2</sup>		Nombre de locomotives.	Nombre des voyageurs.	Poids des marchandises.
				brut <sup>3</sup> .	net.			
	Kilom.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.			Tonnes.
1853 . . . . .	4,045	168,924,000	97,825,000	42,465	24,591	1,222	24,685,320	7,172,658
1854 . . . . .	4,639	198,847,000	114,855,000	45,732	26,415	1,470	28,077,093	8,864,501
1855 . . . . .	5,526	258,965,483	147,953,198	51,412	29,373	1,895	32,941,471	10,645,382
1856 . . . . .	6,188	282,849,385	153,899,032	48,334	26,299	2,310	36,377,054	12,872,034
1857 . . . . .	7,441	312,534,255	169,799,742	45,477	24,723	2,729	41,616,845	14,964,639
1858 . . . . .	8,669	337,075,705	182,574,318	41,645	22,557	2,870	45,363,768	17,673,320
1859 . . . . .	9,061	389,084,812	216,346,083	44,014	24,473	3,014	52,405,021	19,347,799
1860 . . . . .	9,311	411,080,454	226,698,468	44,844	24,780	3,145	56,528,613	23,137,769
1861 . . . . .	10,004	464,476,330	259,398,516	48,779	27,241	3,355	61,924,634	27,897,094
1862 . . . . .	11,092	481,716,815	259,604,321	45,782	24,673	3,655	65,080,345	27,297,366
1863 . . . . .	12,032	502,848,258	272,113,257	43,601	23,594	3,827	70,198,382	28,882,290
1864 . . . . .	13,038	532,046,183	284,099,335	43,039	22,982	3,929	75,351,531	31,115,278
1865 . . . . .	13,544	569,145,623	309,003,753	43,029	23,362	4,123	81,533,061	34,024,433
1866 . . . . .	441,470	612,312,582	333,166,500	44,004	23,943	4,272	86,823,197	37,892,792
1867 . . . . .	15,720 <sup>1</sup>	665,753,538	365,247,792	44,263	24,283	4,500	101,670,516	38,750,817

1. Non compris les lignes de Lyon à la Croix-Rousse (1 kilom.), Épinac à Pont-d'Ouche (27 kilom.), Vireux à la frontière (2 kilom., ensemble 30 kilom.), dont les résultats ne figurent pas dans les relevés ci-dessus, mais y compris 19 kilomètres sur le territoire suisse et appartenant aux compagnies de l'Est et de Lyon. On comptait en outre, au 31 décembre 1867, 4,910 kilomètres de chemins de fer en construction ou à construire, 423 kilomètres de chemins de fer éventuellement concédés, 169 kilomètres de chemins de fer industriels (dont 147 exploités et 22 en construction), et 670 kilomètres de chemins d'intérêt local.

2. Calculé sur la longueur moyenne des chemins en exploitation dans l'année.

3. Non compris l'impôt du dixième sur le transport des voyageurs.

#### 4. Télégraphique. — 1° Mouvement général de la télégraphie. (Informations de la Direction générale des lignes télégraphiques.)

Année	Récurs.				Nombre des dépêches				Recettes annuelles				Produit moyen.	
	Longueur		Nombre		de		de		du		par		par	
	kilomètres exploités		des bureaux		service		service		service		kilomètre		kilomètre	
	des lignes.	des États.	de l'intérieur.	de service international.	de l'intérieur.	de service international.	des taxes.	des taxes.	des taxes.	des taxes.	de ligne.	de fil.	des taxes.	des taxes.
1853	7,175	91	349,887	114,086	1,704,918	5.12	1,721,716	15.09	3,516,634	7.57	269.89	104.05	18,230	15,526
1854	9,244	128	453,998	144,703	2,072,314	4.56	1,950,486	13.47	4,022,800	6.71	269.89	104.05	18,230	16,761
1855	10,502	149	568,365	151,885	2,358,525	4.15	1,829,540	12.10	4,188,065	5.81	269.89	104.05	18,230	14,506
1856	11,265	167	734,252	186,357	2,840,446	3.87	2,079,292	11.15	4,919,738	5.34	269.89	104.05	18,230	10,813
1857	11,430	171	1,291,774	226,271	2,984,400	2.30	2,317,951	10.24	5,302,441	3.42	269.89	104.05	18,230	10,438
1858	13,030	193	1,490,023	261,844	3,305,994	2.22	2,631,911	9.94	5,937,905	3.38	269.89	104.05	18,230	11,058
1859	15,806	240	1,654,406	313,342	3,505,934	2.15	2,557,338	8.16	6,123,272	3.11	269.89	104.05	18,230	10,038
1860	22,919	364	2,098,645	375,102	4,159,446	1.98	2,892,694	7.71	7,052,140	2.85	269.89	104.05	18,230	7,400
1861	23,737	455	2,379,681	462,873	4,513,095	1.89	3,194,496	6.90	7,707,591	2.71	269.89	104.05	18,230	6,375
1862	23,886	508	2,682,810	531,185	4,909,618	1.85	3,690,226	6.94	8,659,844	2.69	269.89	104.05	18,230	5,827
1863	26,684	537												
1864	27,859	610												
1865	29,660	953												
1866	33,225	1,029												
1867	35,157	1,486												

1. En y comprenant 575 kilomètres dans les départements annexés et 544 en Corse.

2. En y comprenant 14 bureaux dans les départements annexés et 6 en Corse.

3. La distinction entre le service intérieur et le service international n'a commencé à être établie qu'en 1858.

2° Recettes effectives de la télégraphie.

Solde des comptes

Années.	Receptions des bureaux de l'état.	algériens.				internationaux.		avec les compagnies de chemins de fer.		avec les ministères.		avec divers.		Remboursement par les compagnies des dépenses du personnel.		Totaux.
		Francs.	»	»	»	Francs.	»	Francs.	»	Francs.	»	Francs.	»	Francs.	»	
1853.	1,511,910	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,617,167
1854.	2,064,984	»	»	»	64,398	»	8,908	»	4,012	»	»	»	»	»	»	2,284,274
1855.	2,487,159	»	»	»	418,826	»	21,026	»	29,661	»	»	»	»	»	»	2,860,920
1856.	3,191,102	»	»	»	5,360	»	12,612	»	46,668	»	»	»	»	»	»	3,496,719
1857.	3,333,696	»	»	»	36,321	»	44,399	»	19,979	»	»	»	»	»	»	3,690,940
1858.	3,516,634	»	»	»	» <sup>4</sup>	»	105,800	»	21,124	»	»	»	»	»	»	3,954,384
1859.	4,022,800	»	»	»	» <sup>5</sup>	»	132,862	»	52,746	»	»	»	»	»	»	4,547,728
1860.	4,188,065	»	»	»	86,591	»	123,477	»	2,978	»	»	»	»	»	»	4,770,240
1861.	4,919,738	»	»	»	219,827	»	118,825	»	22,619	»	»	»	»	»	»	5,659,384
1862.	5,302,441	»	»	»	398,291	»	129,725	»	20,918	»	»	»	»	»	»	6,257,624
1863.	5,937,905	»	»	»	456,200	»	156,371	»	15,696	»	»	»	»	»	»	6,988,748
1864.	6,123,272	»	»	»	577,001	»	165,844	»	13,505	»	»	»	»	»	»	7,317,858
1865.	7,052,140	»	»	»	32,111 <sup>3</sup>	»	187,271	»	10,958	»	»	»	»	»	»	8,134,833
1866.	7,707,591	»	»	»	67,333	»	204,225	»	52,239	»	»	»	»	»	»	8,810,283
1867.	8,659,845	»	»	»	488	»	234,463 <sup>7</sup>	»	195,603 <sup>7</sup>	»	»	»	»	»	»	9,554,618

1. La compagnie du télégraphe sous-marin de la Méditerranée a remis les bureaux corses à l'administration le 1<sup>er</sup> juillet 1862.

2. Voir au tableau précédent la décomposition de ces recettes.

3. Le solde des décomptes franco-algériens est compris dans les produits de la télégraphie métropolitaine, conformément à la lettre du ministre des finances du 25 septembre 1865.

4. 52,305 francs en faveur de l'étranger.

5. 97,457 francs *idem*.

6. 79,783 francs *idem*.

7. Ces chiffres sont approximatifs.

**5. Relevé des appareils à vapeur employés par l'industrie de 1853 à 1864 (d'après le compte rendu de l'administration des mines).**

Années.	Relevé des appareils à vapeur de toute sorte.		Machines						
			employées spécialement par l'industrie privée.		employées par les chemins de fer, autres que les locomotives.		employées sur les bateaux et bâtiments autres que les bâtiments de guerre.		
	Nombre de machines.	Force en chevaux-vapeur <sup>1</sup> .	Nombre.	Force en chevaux-vapeur.	Nombre.	Force en chevaux-vapeur.	Nombre de bateaux.	Force de machines.	Force en chevaux-vapeur.
1853. . .	9,029	243,232	7,040	87,131	134	1,466	393	613	33,795
1854. . .	10,421	292,213	8,064	101,822	167	1,668	361	650	38,254
1855. . .	11,620	341,068	8,879	112,278	197	1,873	370	648	40,932
1856. . .	13,306	405,686	9,972	127,344	235	2,396	433	752	45,640
1857. . .	14,989	449,421	11,192	140,035	272	2,391	483	883	45,864
1858. . .	16,490	487,354	12,419	151,431	356	2,799	410	722	38,311
1859. . .	17,873	513,092	13,691	169,167	402	3,172	382	682	35,263
1860. . .	18,726	523,769	14,513	177,653	423	2,902	377	681	36,690
1861. . .	20,230	554,757	15,805	190,677	453	3,057	390	681	36,817
1862. . .	21,707	600,586	16,934	205,490	491	3,060	417	730	41,342
1863. . .	23,419	642,242	18,301	222,459	553	3,360	449	776	42,362
1864. . .	25,027	674,720	19,724	242,210	581	3,464	471	816	42,797

**6. Relevé des industries principales desservies par des appareils à vapeur, en 1852 et 1864 (d'après le compte rendu de l'administration des mines).**

Industries.	1852.			1864.		
	Nombre des établissements.	Machines à vapeur.		Nombre des établissements.	Machines à vapeur.	
		Nombre.	Chevaux.		Nombre.	Chevaux.
Mines de charbon de terre . . . . .	289	453	12,306	372	928	31,724
Mines de minerais. . . . .	10	15	337	89	136	2,060
Usines à fer, hauts fourneaux, forges.	161	368	12,354	319	1,286	38,431
Carrières et ardoisières. . . . .	18	32	455	89	140	1,483
Battage du blé. . . . .	81	91	364	1,622	1,735	8,698
Scieries . . . . .	139	142	1,180	684	754	6,377
Huileries . . . . .	119	128	1,338	320	322	3,901
Brasseries. . . . .	54	49	232	295	294	1,556
Distilleries . . . . .	39	23	105	605	483	3,465
Sucreries et raffineries de sucre . .	406	515	5,193	452	1,249	12,878
Minoteries. . . . .	152	151	1,933	798	833	8,834
Féculeries. . . . .	34	32	203	108	117	842
Chocolateries . . . . .	54	53	204	149	157	835
Tanneries . . . . .	57	52	266	270	252	1,646
Fabriques de produits chimiques. .	86	62	313	268	287	1,852
Taillanderie et serrurerie. . . . .	48	58	453	176	183	1,030
Verreries et cristalleries . . . . .	32	73	620	89	119	2,193
Faïenceries . . . . .	25	27	296	72	86	906
Briqueteries et tuileries . . . . .	15	15	95	177	188	1,299
Menuiserie, carrosserie et charronn.	34	40	273	203	221	1,674
Chantiers de navires . . . . .	41	40	611	58	55	524
Fonderies et ateliers de machines.	431	539	3,791	1,339	1,669	11,610
Filatures . . . . .	1,438	1,179	16,495	2,123	2,138	40,785
Tissage . . . . .	101	97	1,738	321	362	7,184
Blanchisseries. . . . .	242	95	707	451	375	2,265
Teintureries. . . . .	270	192	1,325	535	407	3,972
Apprêt d'étoffes. . . . .	134	80	552	179	147	1,247
Impression sur étoffes . . . . .	148	122	1,285	169	183	1,770
Manufactures de draps . . . . .	99	93	1,194	191	199	3,106
Papeteries. . . . .	179	50	552	285	240	3,642

1. Un cheval-vapeur, qui représente la force nécessaire pour élever un poids de 75 kilogrammes à 1 mètre par seconde, équivaut à la force de 3 chevaux de trait et à celle de 21 hommes de peine.

7. Minerais extraits des mines et minières (d'après le compte rendu de l'administration des mines).

NOTA. Ajouter 3 zéros aux nombres exprimant les valeurs.

Années.	Fer.		Cuivre.		Plomb et argent.		Antimoine.		Manganèse.		Zinc.	
	Quantités.	Valeurs.	Quantités.	Valeurs.	Quantités.	Valeurs.	Quantités.	Valeurs.	Quantités.	Valeurs.	Quantités.	Valeurs.
	Toan. m.	Francs.	Francs.	Francs.	Quint. m.	Francs.	Quint. m.	Francs.	Quint. m.	Francs.	Quint. m.	Francs.
1853	3,318,900	10,808	3.25	87,610	97	423,888	712	248	15	31,067	198	14,012
1854	3,846,700	13,601	3.53	62,163	71	512,663	1,041	258	15	28,032	185	22,221
1855	3,876,300	14,055	3.62	92,915	322	640,408	1,576	326	21	27,969	220	10,116
1856	4,608,400	16,455	3.57	123,717	448	685,616	1,223	504	31	58,332	398	19,258
1857	4,494,800	16,472	3.66	112,607	408	596,964	1,502	999	43	54,702	371	21,649
1858	3,933,200	14,200	3.60	119,883	395	561,459	1,545	6,729	145	65,985	416	27,411
1860	3,604,600	13,245	3.67	162,257	670	974,805	2,457	4,065	80	68,455	475	20,038
1861	3,893,300	14,550	3.73	465,453	1,277	853,868	2,285	2,300	46	48,243	376	2,211
1862	4,087,200	15,830	3.87	498,249	1,306	906,599	2,281	1,418	28	73,428	351	3
1863	4,009,600	15,742	3.92	708,703	1,703	1,066,291	2,587	364	10	42,386	191	3
1864	3,993,300	15,464	3.87	908,028	2,168	942,258	3,004	1,266	16	29,157	187	200

1. Les résultats de l'année 1859 n'ont pas été indiqués.

8. *Production des usines métallurgiques* (extrait du compte rendu quinquennal de l'administration des mines). — *NOTA.* Ajouter 2 zéros aux nombres exprimant les quantités (sauf en ce qui concerne le zinc, le manganèse, l'argent et l'or) — et 3 aux nombres exprimant les valeurs.

Années.	Fonte.		Fer.				Acier de forge, puddlé, de cémentation et fondu.		Cuivre.	
	Quantités.	Valeurs.	Rails.	Fers marchands.	Total.		Quantités.	Valeurs.	Quantités.	Valeurs.
					Quantités.	Valeurs.				
	Tonn. mét.	Fr.	Tonn. m.	Tonn. m.	Tonn. m.	Fr.	Quint. m.	Fr.	Quint. m.	Fr.
1853 . .	660.9	104,768	255.4	195.6	451.0	149,873	225,600	20,627	49.2	15,903
1854 . .	771.1	128,774	281.5	229.6	511.1	176,107	244,600	21,096	66.3	20,087
1855 . .	849.3	149,473	309.0	263.2	572.2	204,950	219,800	18,955	71.9	21,797
1856 . .	923.2	159,763	300.1	268.6	568.7	204,720	190,200	15,618	72.7	21,870
1857 . .	992.3	158,571	302.9	257.1	560.0	183,820	256,300	18,766	71.1	19,849
1858 . .	871.6	124,750	286.6	243.5	530.1	167,069	232,800	17,553	82.6	23,633
1859 . .	864.4	116,659	326.2	207.2	533.4	157,658	231,300	16,449	88.3	23,832
1860 . .	898.4	96,155	314.5	217.7	532.2	151,905	298,500	19,926	84.8	22,378
1861 . .	966.9	121,825	383.5	247.7	631.2	175,186	377,800	23,400	114.1	27,032
1862 . .	1,090.8	132,784	430.2	304.1	734.3	195,060	470,900	28,914	126.2	30,554
1863 . .	1,156.9	137,000	447.5	322.7	770.2	202,230	375,900	22,444	147.6	35,975
1864 . .	1,212.8	136,006	490.0	302.1	792.1	193,893	415,600	23,796	164.2	39,494

Années.	Plomb.		Zinc brut.		Manganèse.		Argent fin.		Or fin <sup>1</sup> .	
	Quantités.	Valeurs.	Quantités.	Valeurs.	Quantités.	Valeurs.	Quantités.	Valeurs.	Quantités	Valeurs.
	Quint. mét.	Fr.	Quint. mét.	Fr.	Quint. mét.	Fr.	Kilogr.	Fr.	Grammes.	Fr.
1853 . .	36.2	1,835	»	»	31,100	198	8,920	1,936	120,200	412
1854 . .	58.0	3,190	»	»	28,000	185	16,258	3,545	156,900	538
1855 . .	55.0	2,950	2,400	168	28,000	220	9,061	1,982	240,284	823
1856 . .	184.7	11,796	4,445	147	58,300	398	26,477	7,013	72,663	247
1857 . .	367.1	22,141	3,530	194	54,700	371	45,224	10,197	75,680	260
1858 . .	387.1	23,053	2,380	119	66,000	416	47,508	11,716	95,660	326
1859 . .	410.2	25,464	1,689	85	70,500	423	48,591	10,959	76,600	263
1860 . .	363.4	21,644	1,244	50	68,500	475	48,837	10,991	515,512	1,755
1861 . .	321.6	16,042	11,307	551	48,200	376	40,707	9,140	467,460	1,590
1862 . .	152.9	7,877	11,240	534	73,400	351	22,152	4,931	509,762	1,733
1863 . .	236.5	12,007	11,750	558	42,400	191	44,409	9,766	500,000	1,700
1864 . .	172.0	8,967	14,432	772	29,200	187	33,608	7,441	765,510	2,602

9. *Population* (d'après le recensement de 1866). — *Dénombrements.* — De 1861 à 1866, date du dernier recensement, la population des 89 départements s'est élevée, de 37,386,313 à 38,067,064 habitants. Ces chiffres correspondent à un accroissement moyen annuel de 36 habitants pour 10,000, notablement supérieur à celui qui avait été constaté depuis 1848.

Sur les 89 départements, 58 ont gagné un nombre total de 788,401 habitants, tandis que 31 en ont perdu 107,650. Cette diminution est bien moins considérable que celle qui s'était produite, à la suite de circonstances accidentelles, dans les périodes précédentes. Les déplacements de population tendent, en effet, à se ralentir, et on peut prévoir que l'accroissement, un instant excessif, des agglomérations urbaines atteindra bientôt sa limite.

Le nombre des maisons s'est élevé, dans la même période, de 7,633,000 à 7,812,000: c'est un accroissement de 48 pour 10,000, plus rapide, par conséquent, que celui de la population elle-même. En 1866, nos maisons contenaient 9,997,360

1. Cet or provient du lavage des sables du Rhin et de l'affinage des cendres d'orfèvres.



ménages, de sorte qu'on peut dire que, sauf dans les grands centres, chaque maison ne renferme guère qu'un ménage ou deux au plus.

La population a été dénombrée, en 1866, comme en 1851, 1856 et 1861, selon l'origine, la nationalité et les cultes. Sur 38 millions d'habitants, 37,412,000, dont 33,007,000 recensés dans leur département d'origine, appartiennent à la nationalité française; le nombre des étrangers résidant en France n'est que de 635,500.

Le culte catholique est très-sensiblement dominant. Sur 10,000 habitants, on compte, en effet, 9,763 catholiques, 214 protestants, 21 israélites et 2 sans culte déterminé ou indiqué. Cette dernière catégorie se trouve principalement dans les grandes agglomérations.

Pour la première fois, la population entière a été recensée d'après le degré d'instruction élémentaire. Voici les résultats de ce dénombrement spécial :

Habitants au-dessus de 5 ans ne sachant ni lire ni écrire	11,132,135	ou	32.84 p. 100
— — sachant lire seulement. . .	3,886,324		11.47 —
— — sachant lire et écrire. . . .	18,878,380		55.67 —
	33,896,839		

Il en résulte que le tiers des habitants au-dessus de 5 ans est absolument privé d'instruction.

La même année, en même temps que les maires étaient chargés de relever le nombre des aliénés et des idiots à domicile, l'administration se faisait adresser l'état numérique des malades soignés dans les asiles ou établissements hospitaliers. De cette double enquête on conclut qu'il y avait, en France, en 1866, 50,726 aliénés et 39,953 idiots et crétins.

A la même époque, on a compté 58,808 goitreux, dont 7,504 figurent dans la catégorie des idiots et crétins; 31,968 aveugles et 21,956 sourds-muets. Ajoutons que ces diverses maladies ou infirmités affectaient 96,935 hommes et 105,734 femmes. Le sexe féminin fournit plus d'aliénés et de goitreux, le sexe masculin plus d'idiots, d'aveugles et de sourds-muets.

Pour la population totale, la proportion du sexe masculin est de 49.95, et celle du sexe féminin de 50.05 p. 100; il y a donc presque égalité entre les deux sexes. Le sexe féminin domine dans la population autochtone; le sexe masculin dans les populations qui se déplacent et surtout parmi les étrangers.

Sur 100 habitants, 52 appartiennent à la catégorie des enfants et célibataires, 40.5 à celle des mariés et 7.44 à celle des veufs. Depuis 60 ans, la proportion des mariés n'a cessé de s'accroître: de 36 p. 100 elle s'est élevée, en effet, dans cet intervalle, à 40.5.

L'étude du classement de la population par âge, pour chaque sexe, exigerait des développements considérables qui ne sauraient trouver place ici; il suffira de dire que l'âge moyen de la population s'accroît, mais très-lentement, dans notre pays: de 30 ans 11 mois en 1851, il a atteint, en 1866, 31 ans 6 mois. C'est là un indice remarquable de la régularité qui préside aux mouvements de notre population.

Après de nombreuses recherches, l'administration est parvenue à fournir, pour 1866, une classification aussi exacte que possible de la population par professions. A chaque profession on a rattaché non-seulement ceux qui l'exercent directement, mais encore les individus (père, femme, enfants, etc.) qui, à un titre quelconque, doivent aux premiers leurs moyens d'existence. A ce point de vue, la population entière de la France, abstraction faite de certaines professions indéterminées et des professions inconnues, se classe comme il suit:

	Titulaires des professions.	Leur famille.	Total égal à la population.	Rapport pour 10,000 habitants.		
				Titu- laires.	Famille.	Total.
Patrons, chefs d'établissement, etc. . . . .	7,480,595	14,380,558	21,861,153	20	39	59
Employés de tout ordre . . . . .	1,188,022	1,054,927	2,242,949	3	3	6
Ouvriers . . . . .	5,086,062	5,581,691	10,667,753	14	15	29
Domestiques. . . . .			2,204,230	»	6	6
			36,976,085	37	63	100
				100		
Professions inconnues. . . . .			1,090,979			
			38,067,064			

On voit, d'après ce tableau, que les chefs d'établissements, patrons ou titulaires de professions, en un mot, les *non-salariés* sont, en y comprenant leur famille, au nombre de 21,861,153 et forment près des 3 cinquièmes de la population entière. Les deux autres catégories sont des *salariés* à titre d'ouvriers, d'employés ou de domestiques.

La *classe ouvrière* serait, d'après le même document, de 10,667,753, ce qui correspond aux 29 centièmes, c'est-à-dire à moins du tiers de la population; elle n'équivaut qu'à la moitié de la classe des non-salariés.

D'un autre côté, les individus qui exercent directement, soit comme patrons, soit comme ouvriers ou employés, les diverses professions forment les 37 centièmes de la population, tandis que la famille et la domesticité en forment les 63 centièmes.

On comprend l'intérêt qui s'attache aux modifications que ces proportions subissent selon les diverses professions; mais cette recherche conduirait trop loin. On se contentera d'indiquer, par grandes divisions, comment la population se répartit dans ce sens.

Désignation générale des professions.	Population totale.	Répartition par 100 habit.	Rapport de 1861.
I. Agriculture. . . . .	19,598,115	52	53
II. Industrie . . . . .	10,959,091	29	27.5
III. Commerce . . . . .	1,517,158	4	4
IV. Professions se rattachant à l'agriculture, au commerce et à l'industrie. . . . .	1,095,787	3	3
V. Professions diverses. . . . .	198,639	0.5	0.5
VI. Professions libérales et personnes vivant exclu- sivement de leurs revenus . . . . .	3,607,295	9	9
VII. Positions diverses . . . . .	564,341	1.5	1.5
VIII. Professions inconnues . . . . .	526,638	1	1.5
	38,067,064	100.0	100.0

En supposant que le dénombrement de 1861 ait été effectué avec le même soin que celui de 1866, la conséquence principale qui résulterait de ce tableau, c'est que la proportion des agriculteurs aurait diminué au profit des professions industrielles.

10. *La presse périodique en France, au 1<sup>er</sup> novembre 1869.* — Au 31 octobre 1868, le nombre total des journaux politiques publiés à Paris était de 82.

Le 31 octobre 1869, le nombre total de ces mêmes journaux était de 88.

Du 1<sup>er</sup> novembre 1868 au 1<sup>er</sup> novembre 1869, il a été déclaré à la préfecture de police 63 journaux politiques, sur lesquels 44 n'ont point paru, 6 ont paru et ne paraissent déjà plus, et 13 seulement sont en cours de publication.

Au 31 octobre 1868, le nombre des journaux non politiques publiés à Paris, et dont le dépôt a été effectué au ministère de l'intérieur, était de 606.

Le 31 octobre 1869, le nombre de ces mêmes journaux était de 603.

Du 1<sup>er</sup> novembre 1868 au 31 octobre 1869, il a été déclaré à la préfecture de police 207 journaux non politiques nouveaux.

Au 31 octobre 1868, le nombre des journaux politiques publiés dans les départements était de 398.

Au 25 octobre 1869, le nombre de ces journaux s'élevait à 460.

Au 31 octobre 1868, le nombre des journaux non politiques était de 725.

Au 25 octobre 1869, le nombre de ces mêmes journaux était de 873.

Depuis le 31 octobre 1868 jusqu'au 25 octobre 1869, il a été déclaré dans les départements 155 feuilles politiques, dont 56 n'ont pas encore paru ou ont cessé de paraître. (*Situation de l'Empire.*)

## 2<sup>e</sup> PARTIE. — DOCUMENTS AMÉRICAINS.

*Tableau de la production, du transport et de la consommation de l'anhracite et autres charbons de terre aux États-Unis, par périodes décennales, depuis 1820. (Extrait du recueil officiel français : les Annales des mines.)*

Périodes décennales.	Anthracite.	Charbons bitumineux et demi-bitumineux.	Anthracite et charbons réunis.	Importation étrangère.
	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.
De 1820 à 1829 . . . .	359,190	»	359,190	273,568
De 1830 à 1839 . . . .	5,210,685	»	5,210,685	954,166
De 1840 à 1849 . . . .	18,939,607	381,333	19,320,940	1,373,049
De 1850 à 1859 . . . .	52,981,038	7,164,678	60,145,716	2,302,349
De 1860 à 1867 . . . .	80,602,102	49,608,161	130,210,263	4,339,690
Total . . . . .	158,092,622	57,154,172	215,246,794	9,242,822

## 3<sup>e</sup> PARTIE. — DOCUMENTS GÉNÉRAUX ET COLLECTIFS.

4. *La rente en France et en Angleterre* (suite et fin). — Le consolidé est donc le fonds le plus mobile, c'est une sorte de billet, portant intérêt, dont le capital est en tout temps réalisable; ce fonds possède une clientèle flottante extrêmement étendue qui continuellement vend ou achète, et comme les consolidés sont créés sur un type unique, les transactions au stock-exchange peuvent porter sur des millions de livres sterling sans que le cours soit affecté.

Cette unité du type adopté pour la rente est l'une des causes sérieuses de la hauteur des cours des consolidés; si la dette anglaise était divisée en cinq ou six catégories de fonds, en 3, 4, 4 1/2, 5 p. 100, etc., les opérations colossales qui se font quotidiennement seraient forcément éparpillées; il y aurait offre pour certaines catégories de valeurs, demande pour certaines autres sans que les contre-parties fussent présentes; les transactions seraient ainsi moins régulières, le porteur de rente n'aurait plus comme aujourd'hui la certitude de vendre le jour qui lui convient; dès lors une partie de cette clientèle flottante si fidèle aux consolidés s'éloignerait au préjudice de l'activité du marché et de la fermeté des cours.

Mais à la clientèle flottante du consolidé, il faut ajouter la clientèle permanente, qui se compose de toutes les associations, corporations, compagnies de banque ou d'assurances, qui sont obligées de représenter en fonds de l'État, soit leur capital, soit leur réserve. Nous ne croyons pas que l'on puisse établir la statistique, même

approximative, des consolidés qui sont immobilisés depuis des années et pour bien longtemps encore; mais c'est par centaines de millions que ces immobilisations pourraient se calculer.

Ajoutons enfin que la situation toute spéciale de la propriété foncière en Angleterre en empêche le morcellement et fait refluer sur le marché des fonds publics les capitaux qui s'accumulent sans cesse, soit par l'épargne des revenus, soit par les bénéfices du commerce et de l'industrie.

La cote du stock-exchange montre ici encore le sens éminemment pratique du peuple anglais. Le marché des fonds publics à Londres comprend quatre catégories de valeurs: au premier rang le consolidé, puis les fonds étrangers, enfin les actions privilégiées (*preference shares*) et les actions ordinaires. Une catégorie de valeurs qui a absorbé la plus grande partie des ressources en France et en Belgique, les obligations, n'existe pas, peut-on dire, en Angleterre. Le capitaliste anglais partage sa fortune; il cherche, pour une partie, des placements à revenu fixe, certains, et il choisit les fonds d'État; la part de capital qu'il veut risquer dans l'industrie, il la convertit en actions ordinaires ou actions privilégiées. L'obligation industrielle telle que nous l'avons comprise sur le continent paraît un non-sens en Angleterre, car le capital d'une industrie qui toujours court des risques ne peut pas être représenté par des titres rapportant un revenu invariable; ouvrir un livre de dette, associer, dès l'origine, un groupe de créanciers à la fortune d'une association ayant un caractère essentiellement aléatoire, révolte l'esprit pratique de l'Anglais. Rien de plus logique que d'établir la distinction entre l'action privilégiée qui a droit à un intérêt avant tout prélèvement, et l'action ordinaire qui ne reçoit de revenu que si les bénéfices sociaux couvrent toutes les charges de la Compagnie; mais l'actionnaire privilégié n'a pas la qualité de créancier, et son titre a ainsi l'énorme avantage de donner aux tiers pleine sécurité, car le capital des compagnies est un capital réel et non une dette consolidée.

Cette organisation logique et pratique a eu pour résultat de forcer le rentier qui cherche la fixité du revenu à reporter ses épargnes sur les fonds publics et surtout sur le fonds national.

Le cours élevé des consolidés anglais s'explique donc facilement par la clientèle flottante qui opère des placements temporaires, par l'immobilisation d'un capital énorme de consolidés dans les caisses des associations, corporations et compagnies, par les achats permanents des rentiers et enfin par la création d'un type unique de rente sur lequel se concentrent toutes les opérations sur le fonds national de l'Angleterre.

La rente française, loin d'être, comme les consolidés anglais, un fonds essentiellement de placement, est une valeur de spéculation sensible aux moindres tourmentes de la situation politique. Que les organisateurs de syndicats entreprennent une campagne de hausse et les cours s'élèvent de 2 p. 100 à un mois de distance; que, au contraire, l'association des banquiers allemands imagine un mouvement de baisse et la cote rétrograde de quelques pour-cent. Cette instabilité du cours de la rente a pour conséquence l'éloignement des capitaux en placement temporaire. Les banques n'oseraient appliquer, en rente française, qu'une faible partie des dépôts qu'elles acceptent; car le jour où elles seraient contraintes de réaliser leurs rentes, elles pourraient avoir à subir une forte dépréciation de cours. Cette appréhension écarte également les épargnes du commerce et de l'industrie: la clientèle flottante

qui forme un appoint si considérable au marché des consolidés, est donc infiniment plus restreinte pour la rente française.

Quant à la clientèle fixe, c'est-à-dire les capitaux qui s'immobilisent en rentes, il y a encore infériorité du côté de la rente française, par suite de la concurrence que font au fonds national et les obligations de chemins de fer et les nombreuses valeurs du département de la Seine, de la ville de Paris, etc.

Le gouvernement français a été amené à garantir à peu près complètement le capital-obligations des compagnies de chemins de fer; il s'ensuit que les obligations du Nord, du Lyon, etc., offrent au porteur autant de sécurité que la rente 3 p. 100 et présentent, en outre, l'avantage d'un remboursement à prime.

Or, rappelons que les 6 grandes compagnies ont émis, à l'heure actuelle, un nombre de plus de 14 millions de titres d'obligations 3 p. 100 remboursables à 500 fr.; c'est, au cours moyen de 325 fr., un capital de 4 1/2 milliards qui partage avec la rente les placements des capitalistes. Bien plus, pour étendre leur réseau, les compagnies françaises sont obligées d'écouler sur le marché de 200 à 300 millions par an d'obligations nouvelles qui absorbent ainsi une grande partie des épargnes annuelles.

Clientèle flottante restreinte par suite des trop grandes fluctuations de la rente, qui est surtout un fonds de spéculation; clientèle fixe partagée avec les obligations des chemins de fer qui présentent des sécurités égales à celles offertes par la rente; tels sont les motifs qui expliquent assez bien l'écart de 20 p. 100 en capital qui existe entre le fonds national français et les consolidés anglais.

Quoique le total de la dette belge soit, proportionnellement à la population et à la richesse du pays, moins élevé qu'en France et en Angleterre; quoique la Belgique, par son commerce et sa puissante industrie, réalise annuellement d'énormes épargnes, le taux de capitalisation du fonds national belge est sensiblement moins avantageux que celui de la rente française ou anglaise. Ce fait doit être attribué à la constitution de la dette en rente 4 1/2, type admis pour la presque totalité des emprunts. A différentes reprises, nous avons soulevé la question de l'opportunité d'une conversion de la dette en 3 p. 100; cette opération nous semble nécessaire, non pour raffermir le crédit national qui, heureusement, est intact, mais pour que la hauteur de ce crédit soit nettement accusée par le cours des fonds de l'État.

Depuis plus d'un an, le 4 1/2 est au-dessus du pair qu'il dépasse aujourd'hui de 3 p. 100. Le jeu de l'amortissement se trouve donc forcément suspendu, car les rachats de la caisse ne peuvent s'effectuer qu'au-dessous de 100 fr.; l'allocation de 1/2 p. 100 que la loi accorde pour l'amortissement est donc inemployée et le gouvernement se trouvera obligé un jour ou l'autre d'opérer le remboursement par tirages à 100 fr., comme la loi l'y autorise. Le porteur de rente belge se trouve donc avoir pour toute éventualité une perte de 3 p. 100 si le cours actuel se maintient et s'il est frappé par le tirage au sort; éventualité qui forme une barrière infranchissable pour la hausse. Si notre dette était constituée en 3 p. 100, rien n'empêcherait les cours de se rapprocher de ceux des consolidés anglais, et la conséquence en serait une baisse générale du taux de l'argent dans le pays.

Nous ne parlons pas des avantages pécuniaires que le Trésor public pourrait retirer de la conversion du 4 1/2 en 3 p. 100; il est possible que le bénéfice réalisé sur l'intérêt soit en partie absorbé par l'augmentation des frais d'amortissement; en effet, dans la situation actuelle, pour 100 fr. le gouvernement éteint 4 fr. 50 c.

de rente, tandis qu'après la conversion pour 85 ou 90 fr., il n'amortirait qu'une rente de 3 fr. Mais ici, nous considérons le bénéfice à réaliser par le Trésor par une transformation de la dette publique comme un point secondaire; ce qui nous touche davantage, c'est la réduction du prix de l'argent, du taux de l'intérêt qui en serait la conséquence naturelle.

La rente trouve, en outre, par suite d'une lacune dans l'organisation financière de la Belgique, une concurrence très-sérieuse dans le prêt hypothécaire. Croirait-on que, dans un pays, certes l'un des plus riches de l'Europe, le taux des prêts sur première hypothèque soit encore au moins de 5 p. 100; que les prêteurs ne considèrent pas seulement l'immeuble qui leur sert de gage, et s'attachent au crédit individuel de l'emprunteur, car, dans un grand nombre de contrats, le capital est rendu exigible par la mort de celui-ci.

Lorsqu'il est possible d'obtenir sur hypothèque un revenu de 5 p. 100 au minimum, l'on conçoit que le taux de 103 p. 100 pour la rente belge soit un maximum; ce serait donc travailler au crédit de l'État que d'organiser sérieusement le crédit hypothécaire en Belgique par l'extension des opérations des sociétés de crédit foncier.

Créer un type unique de 3 p. 100 pour la dette amortissable, écarter la concurrence des prêts hypothécaires en augmentant la facilité de les contracter; telles sont donc les mesures qui paraissent de nature à élever le taux de la rente belge à la hauteur du cours des consolidés.

Sans être taxé d'anglomanie, on peut désirer que sous ce rapport la Belgique imite l'Angleterre. (*Moniteur des intérêts matériels.*)

2. *Statistique des incendies de théâtres en Europe.* — Depuis environ 100 ans l'Hippodrome de Paris est le 63<sup>e</sup> théâtre que dévorent les flammes, à commencer par celui d'Amsterdam, brûlé en 1772, jusqu'à celui de Trévise, en 1868.

La ville la plus éprouvée est Londres, où l'on compte 15 théâtres incendiés, savoir: Hay-Market, 1778; — Ashley, 1794; — Surrey, 1805; — Covent-Garden, 1808; — Drury-Lane, 1809; — Amphithéâtre d'Ashley, 1830; — Argyle-Boows, 1830; — Lyceum, 1831; — Amphithéâtre d'Ashley, 1841; — Théâtre-Olympique, 1849; — Islington-Circus, 1853; — Covent-Garden, 1856; — Pavillon, 1856; — Surrey-Garden, 1865; — Théâtre de Sa Majesté, 1867.

En dehors des théâtres de Londres on compte 6 théâtres anglais incendiés.

Les États-Unis comptent 10 incendies de théâtres dans la même période.

L'Écosse n'en a que deux à son bilan, un de moins que l'Italie, le pays où il se trouve le plus de théâtres. Ont été brûlés, le théâtre de Saint-Charles à Naples en 1816, et le théâtre Albert à Rome; de Mondini à Vérone, 1815.

Ont encore brûlé: les théâtres d'Amsterdam, 1772; de Berlin, 1843; de Bade, 1847; de Namur, en 1860, 1862 et 1867; de Barcelone, 1863; de Saragosse, en 1788, 600 personnes périrent; de Québec (Canada), 1846, où moururent plus de 500 individus; de Stockholm, 1865; de Breslau, 1865; de Constantinople, 1866; de Madrid, 1867; de San Francisco, 1867; de Nota à Turin, 1868.

Quant à Paris, il y a eu 18 incendies de théâtres depuis le sinistre de l'Opéra, 6 avril 1763, jusqu'à celui de l'Hippodrome, en septembre 1869.